

Amandine Delacroix

Christophe Rey

LESCLaP (CERCLL)

Université de Picardie Jules Verne

amandine.delacroix@etud.u-picardie.fr

christophe.rey@u-picardie.fr

La néologie en langue de spécialité

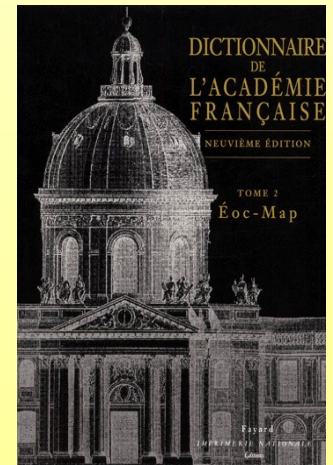
***Détection, implantation et circulation
des nouveaux termes***

Université Lumière Lyon 2

2-3 juillet 2012

***Le traitement de la néologie technique dans
la neuvième édition du Dictionnaire de
l'Académie Française***

***Dimension
« implantation »***



Constat de départ

Il suffit d'ouvrir n'importe quel dictionnaire de langue aujourd'hui pour s'apercevoir de la place importante et même grandissante qu'occupent les termes appartenant aux technolectes (Messaoudi, 2002) au sein du « lexique général ».

=>Cf. Boulanger, Jean-Claude, L'homme, Marie-Claude, 1991, «Les technolectes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 36, n° 1, 1991, p. 23-40.

* Le dictionnaire de langue comme « **une résidence secondaire pour la terminologie** ».

Livrer une réflexion théorique de nature **métalexigraphique** sur l'intégration de ces vocabulaires spécialisés dans le *Dictionnaire de l'Académie Française* (Neuvième édition).



Pourquoi le DAF ?

- Dictionnaire qui possède un statut particulier
- Dictionnaire qui possède un positionnement historique intéressant

De 1986 à aujourd'hui, une neuvième édition en voie de finalisation

Une longévité exceptionnelle : XVII^e (1694), quatre au XVIII^e (1718, 1740, 1762, 1798), deux au XIX^e (1835, 1878) et une au XX^e (1932-35).

DAF I

DAF 9

1694

1992-
sur Internet

Près de
300 ANS
d'écart

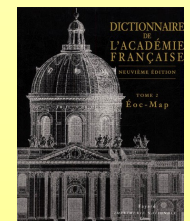
**Des choix qui
forgent une
identité**

**Des
changements
importants**

LE
DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE
FRANÇOISE.
DEDIÉ AU ROT.
TOME PREMIER.



A PARIS,
chez le Vendeur de JEAN BAPTISTE COIGNARD, Successeur ordonné de Rey,
au Palais National, par le Bureau de l'Académie.
MDCXCIV.
chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur de l'Académie, au Palais National, par le Bureau de l'Académie.
MDCXCIV.
APRÈS L'APPROBATION DE SA MAJESTÉ.



Un lot d'innovations dans DAF9

- L'introduction du dispositif des **remarques normatives**
- Une certaine ouverture à la **variation linguistique régionale**
- Une ouverture plus grande à la **francophonie**
- Introduction de l'**étymologie**
- Introduction de **titres d'œuvres célèbres**
- Une **adaptation à la modernité (formats de diffusion)**

- Retour de 2 bureaux du dictionnaire : « service du dictionnaire » et « commission du dictionnaire (séance plénière) » travaillant au dictionnaire sur des volumes différents (notamment pour traiter le flux lexical découlant de la révolution technique et scientifique)

L'Académie « valide » le travail de commissions de terminologies créées dans différents ministères.

Une nouvelle édition avec son lot de mots nouveaux...

Le premier tome de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française (de A à Enzyme) comporte 14 024 mots, dont **5 500** mots nouveaux.

Le deuxième tome (de Éocène à Mappemonde) comporte environ 11 500 mots, dont **4 000** mots nouveaux.

Le troisième tome (de Maquereau à Quotité) comporte 9 860 mots, dont **3 828** mots nouveaux.

Exemples de mots introduits dans la neuvième édition - 3828 nouvelles entrées :

- 1) Usage courant
- 2) Sciences/Techniques**
- 3) Société/Politique
- 4) Emplois familiers
- 5) Emplois populaires
- 6) Termes vulgaires ou triviaux
- 7) Termes argotiques

**Une édition estimée à
environ 50000 entrées,
dont 15000 nouvelles**

Le discours de l'Académie Française sur les lexiques spécialisés : examen diachronique

1. Le *Dictionnaire de l'Académie Française* : recenser l'usage

1694

pas de
termesdes arts et
des sciences

« C'est dans cet estat où la Langue François se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire ; et pour la représenter dans ce mesme estat, **l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entièrement hors d'usage, ni les termes des Arts et des Sciences qui entrent rarement dans le Discours ; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, et telle que les Orateurs et les Poètes l'employent** ; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la noblesse et à l'Elegance du discours. Elle a donné la Définition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples ; et cela est beaucoup plus mal-aisé que de définir les mots des Arts et des Sciences dont les Idées sont fort composées ; » (DAF 1694)

1718

que les
mots usités

« Pour ce qui est des termes d'Art, **l'Académie a cru ne devoir admettre dans son Dictionnaire que ceux qui sont extrêmement connus et d'un grand usage**, à moins qu'ils ne soient amenez par le mesme mot de la langue, qui a dans la langue une signification différente ; par exemple, à la suite du mot *travail*, qui signifie *labeur, peine*, etc. on trouve *travail*, qui signifie, une machine qui sert aux Maréchaux pour contenir les chevaux difficiles à ferrer. » (DAF 1718)

1740

L'usage
évolue

« L'Académie a jugé encore à propos de n'y faire entrer que ceux des termes d'art et de science **que l'usage a introduits dans la Langue commune**, ou ceux qui sont amenez par quelque mot de cette même Langue. Ainsi à la suite de *Parabole*, qui signifie une Allégorie sous laquelle on cache quelque vérité importante, on trouvera *Parabole*, terme de Géométrie et qui signifie une certaine ligne courbe.

[...] Le Public ne manquera pas de remarquer qu'il se trouve dans la nouvelle Edition, un bien plus grand nombre de termes d'art et de science, que dans les deux précédentes. Nous ne nous sommes pas écartez néanmoins de la règle que nos Prédécesseurs s'étoient prescrite, de n'admettre que ceux de ces termes qui sont d'un usage si général, qu'ils peuvent être regardez comme faisant partie de la Langue commune, ou qui sont amenez par un mot de cette Langue. **Mais depuis environ soixante ans qu'il est ordinaire d'écrire en François sur les arts et sur les sciences, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient connus autrefois que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire, à des mots qui sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde ?** » (DAF 1740)

1762

L'usage
évolue

« **Les sciences et les arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en François sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune.** Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition, **les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.** » (DAF 1762)

2. L'Académie et l'**obsolescence** (D. Bouverot, 1994) des vocabulaires spéciaux

« Aux dernières années du XIX^e siècle, quand l'Académie s'occupa de préparer une nouvelle édition de son Dictionnaire, elle se trouva en présence d'une **Brusque pénétration des vocabulaires des Sciences et des Arts dans le parler de tous** [...] De quel artisan, de quel paysan de France restent ignorés des termes tels que *microbe, sanatorium, otite, diphtérie, hydravion, commutateur, carburateur, court-circuit* ?

1932

Mais, dans cet afflux de vocables nouveaux, il en est beaucoup dont l'existence ne peut être qu'éphémère. Les uns disparaîtront avec les objets, eux-mêmes éphémères, qu'ils représentent ; d'autres, qui se sentent de l'improvisation, seront remplacés par des dénominations plus exactes ; d'autres enfin ne dépasseront pas le domaine où ils sont nés et, n'étant compris et employés que par des initiés, n'ont point chance de pénétrer dans l'usage commun. C'est ce départ qu'a essayé de faire l'Académie dans la préparation de cette nouvelle édition. Travail minutieux, qui ne pouvait être exécuté à la hâte, et qui exigeait un double effort d'adaptation au mouvement moderne et de prudence avisée. » (DAF 1932-35)

Or, l'usage demande du temps à s'établir, et du temps encore à se constater. Le langage subit des modes saisonnières. Des expressions nées de la dernière pluie s'en iront avec la sécheresse suivante. Des vocables inventés une année seront désuets l'an d'après. Il faut attendre pour reconnaître ceux qui continuent d'avoir « cours public » parce que répondant à un besoin véritable, de même qu'il faut être attentif à ce que les termes apparus soient de formation correcte, afin d'empêcher que la mauvaise monnaie ne chasse la bonne. C'est à quoi s'emploient ces « gens éclairés » ou supposés tels qui composent, aujourd'hui comme jadis, l'Académie.

1992

« **Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer !**

[...] Et comment, d'autre part, n'aurions-nous pas considéré la nécessité immédiate où se trouve notre langue de répondre, par la création de mots nouveaux, aux besoins toujours croissants des sciences et des techniques ? Il importe au plus haut point que cette néologie se fonde, comme il en fut dans le passé, sur les racines grecques et latines qui ont fourni la plupart de nos mots " savants ". Le français, autrement, y perdrait sa physionomie. » (DAF 1992)

« **Nous ne donnons entrée, parmi les termes techniques, qu'à ceux qui, du langage du spécialiste, sont passés par nécessité dans le langage courant, et peuvent donc être tenus pour réellement usuels.** » (P. 13, DAF9, Préface)

Équation difficile que doit résoudre l'Académie en raison du rythme d'élaboration de son dictionnaire.

Vérification de l'argument académique ?

« [...] grâce à la **prudente réserve** de l'Académie, son dictionnaire, avec bien peu de changements, a pu suivre les progrès incessants de la science, et rester ouvert aux termes nouveaux qu'une science, qui ne s'arrête jamais, enfante et popularise tous les jours. » (DAF 1878)

UN EXAMEN DES MOTS SORTIS DU DICTIONNAIRE PROUVE-T-IL L'OBSOLESCENCE DES TECHNOLECTES ?

LISTE DE MOTS SORTIS PROPOSÉE PAR CAMILLE MARTINEZ

(1) FLOSCULEUX, EUSE. adj. T. de Botanique. Qui est composé uniquement de fleurons. Les fleurs de la centaurée sont flosculeuses. Fleur semi-flosculeuse ou demi-flosculeuse, Fleur composée qui n'est formée que de demi-fleurons, comme celles du pissenlit.

(1) ABSTERSION. n. f. T. de Chirurgie. Action d'absterger.

(1) EMMANNEQUINER. v. tr. T. de Jardinage. Mettre des arbustes ou des plantes dans des paniers, dans des mannequins.

(1) LANGUEYEUR. n. m. Celui qui fait le métier de langueyer les porcs.

(1) MADÉFACTION. n. f. T. de Pharmacie. Action de madéfier.

(1) CRIBRATION. n. f. T. de Pharmacie. Séparation que l'on fait des parties les plus délices des médicaments, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières.

(1) DÉCIARE. n. m. T. d'Arithmétique. Mesure de superficie qui vaut la dixième partie de l'are. Il est peu usité.

Etc.

Étude qualitative et quantitative à mener.

Hypothèse : la place grandissante de la dictionnairique neutralise quelque peu les divergences typologiques Et le DAF ?

Dictionnairique :

« À la dictionnairique correspond tout ce qui a trait à l'élaboration que définit le dictionnaire lorsqu'il fait l'objet d'un commerce. Ainsi, déterminer le nombre de pages, le nombre de signes, choisir la hiérarchie des caractères en fonction de la lisibilité, prévoir le public auquel il sera destiné, adapter le contenu à ce public, programmer la vente de l'ouvrage, sa date de lancement, la publicité dont il fera l'objet, tout cela relève de la dictionnairique. Elle n'est pas moins importante que la lexicographie, elle est simplement chronologiquement seconde tout en ayant parfois des impératifs qui s'exercent dès l'élaboration du projet. » (Pruvost, J., 2003 : 23)

Pour quiconque travaille sur les dictionnaires, cette troisième dimension est devenue de plus en plus incontournable, illustrant ainsi la place grandissante qu'elle occupe dans les processus lexicographiques que la millésimisation de nos dictionnaires impose.

La dictionnairique amplifie l'ouverture du lexique général au champ des lexiques spécialisés

La place de la dictionnairique dans l'introduction des technolèctes

- Introduction de **Régionalismes lexicaux**
- Introduction de mots de la **Francophonie**
- Introduction de **terminologies scientifiques et techniques**



Boulanger,
Jean-Claude,
L'homme,
Marie-Claude,
1991

Les dictionnairistes ne font que répondre aux exigences et aux besoins de leur public respectif. Ils sont contraints de récupérer des termes spécialisés et d'en dessiner le profil dans leurs répertoires. Si, en principe, le lexicographe ne peut pas laisser échapper un mot, il doit, en revanche, effectuer une sélection très rigoureuse dans l'ensemble des sous-lexiques technolèctaux qui se répartissent sur une palette très large (alimentation, art culinaire, banque, intelligence artificielle, bioéthique, conchyliologie, etc.). Ce n'est pas le degré de spécialisation qui permet de cataloguer les termes dans un dictionnaire grand public. Tous les technolèctalismes sont susceptibles de rejoindre un jour ou l'autre une macrostructure générale si le besoin est manifesté par les consommateurs (ex. *micro-onde*).

Exhaustivité conceptuelle des terminographes est impossible pour les lexicographes=> des choix s'imposent donc.

Exemples de la divergence de traitement des technolèctes

L'article Agammaglobulinémie

PL 2009

agammaglobulinémie

- nom féminin

IMMUNOLOGIE Déficit profond ou absence de gammaglobulines, et donc d'anticorps, dans le plasma sanguin.

PR 2009

agammaglobulinémie
[agamaglobulinemi] nom féminin

étym. v. 1970 ◇ de 2. a-,
gammaglobuline et
-émie

- **Méd.** Absence ou insuffisance de gammaglobulines dans le plasma sanguin.

DAF9

(1)*AGAMMAGLOBULINÉMIE
n. f. XXe siècle. Composé du préfixe privatif a-, de gammaglobuline, et de l'élément suffixal -émie, du grec haima, « sang ».

PATHOL. Absence de gammaglobulines dans le plasma sanguin, entraînant un trouble profond des réactions de défense de l'organisme.

Recensement unanime mais marquages différents

Un exemple d'évolution du DAF : le vocabulaire marqué « PATHO »

Nouvelle marque de domaine

Articles absents de DAF8 et Introduits dans DAF9

Allergie
Arthrose
Boulimique
Cancérigène
Colite
Elongation
Fibrose
Grippal,e
Hématome
Névrosé, e
Nodule
Pneumopathie
Psychopathe
Psychotique
Pubalgie

Une vision « élargie » de l'usage ?

Entérocolite
Entérocoque
Entérokinase
Entéropathie
Entomophage
Entomophile
Entomostracés
Entoptique

De vrais néologismes dans le DAF ?

I. Le recensement « tardif »
des dictionnaires généraux →

Une néologie à discuter
Cf. Sablayrolles, 2012

II. Un ouvrage à l'élaboration
très lente →

Un retard difficile à combler...

III. Une ouverture
linguistique plus contrôlée →

Une description particulière de
l'usage

Conclusions

- Dichotomie entre *Dictionnaires qui « prétendent » aller à l'essentiel* (DAF) **vs** *Dictionnaires de l'« éphémère »* (PR/PL) (Cf. D. Bouverot) [**pénétration dans tous les cas**]
- Les technolectes/lexiques spécialisés constituent depuis longtemps une base de données indispensable pour le **renouvellement des dictionnaires**
- La **dimension dictionnaire** joue sans doute aujourd'hui un rôle majeur, voire prépondérant dans les mécanismes d'intégration des technolectes dans les dictionnaires généraux
- L'aspect « éphémère » et l'« obsolescence » des technolectes – lorsqu'ils pénètrent le lexique général – ne constituent-ils pas des critères essentiels pour la **dimension culturelle et vivante des langues** ?

Références bibliographiques

Boulanger, Jean-Claude, L'homme, Marie-Claude, 1991, «Les technolectes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 36, n° 1, 1991, p. 23-40.

Bouverot, Danielle, 1994, « Mots nouveaux et vocabulaires spéciaux dans le Dictionnaire de l'Académie », Actes du colloque Le Dictionnaire de l'Académie Française et la lexicographie institutionnelle européenne, 17, 18 et 19 novembre 1994, (Pruvost et Quemada (éd.), pp. 237-252.

Messaoudi Leila , 2002, « Le technolecte et les ressources linguistiques. » L'exemple du code de la route au Maroc, *Langage et société*, 2002/1 n° 99, p. 53-75.

Pruvost, Jean, 2006, *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*. L'Essentiel français

Ophrys, Paris.

Pruvost, Jean, 2005, "Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^e siècle". *Etudes de linguistique appliquée* 137, pp. 7-37.

Quemada, Bernard, 1968, *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863). Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, in-8°.